Direction de la Voirie et Déplacements

2024 DVD 2 - 2 avenue de St Mandé et 31 rue de Picpus (12e) - Signature d'un commodat d'un jardin privé à usage public avec OPCO EP et la SCI EWOK

PROJET DE DELIBERATION

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

Aux termes d'un acte reçu par Maître Camille CHANSAREL, notaire à PARIS, le 28 octobre 2019, la SCI EWOK, Maître d'Ouvrage, a acquis un bien immobilier sis à PARIS (75012), 2 avenue de Saint Mandé et 31 rue de Picpus, cadastré section CM numéro 48 comprenant les Biens.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hubert de Vaulgrenant, notaire à PARIS, le 10 novembre 2023, le Maître d'Ouvrage a vendu en l'état futur d'achèvement au Prêteur, l'Opérateur de Compétences des Entreprises de proximité (OPCO EP), la parcelle cadastrée section CM numéro 48 (comprenant les Biens) et l'immeuble qui consistera, à la date d'achèvement, en un immeuble de grande hauteur de 11 étages sur rez-de-chaussée, rez-de-jardin, entresol et 4 niveaux de sous-sol.

A l'occasion d'une demande de permis de construire modificatif (PCM) déposée par le Maître d'Ouvrage et répertoriée sous le numéro 075 112 20 V0022 M01, auprès de la Ville de Paris et obtenu le 20 juillet 2023, les Parties se sont rapprochées en vue de mettre à disposition des riverains une fraction du jardin de la propriété du Prêteur, aujourd'hui entièrement privé. Cette mise à disposition aura un caractère de longue durée, tout en restant temporaire et limitée à un usage de jardin public sans activités commerciales.

Ainsi, le commodat ou le prêt à usage joint au présent projet acte la mise à disposition d'un jardin et de 101 m² à la Ville de Paris pour une durée de 20 ans, à titre gratuit.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose de m'autoriser à signer avec OPCO EP et la SCI EWOK le commodat d'un jardin privé à usage public situé 2 avenue de St Mandé et 31 rue de Picpus Paris 12ème.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2024 DVD 2 - 2 avenue de St Mandé et 31 rue de Picpus (12e) - Signature d'un commodat d'un jardin privé à usage public avec OPCO EP et la SCI EWOK

Le Conseil de Paris,

Vu les dispositions des articles 1875 et suivants du Code Civil (le prêt à usage) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2122-1-3 4° ;

Vu le projet de délibération 2024 DVD 2 en date des 6 au 9 février 2024 par lequel Mme la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec OPCO EP et la SCI EWOK le commodat d'un jardin privé à usage public situé 2 avenue de St Mandé et 31 rue de Picpus 12è ;

Vu l'avis du Conseil du 12ème arrondissement en date du ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 5ème Commission,

Sur présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 8ème Commission,

Délibère :

La Maire de Paris est autorisée à signer avec OPCO EP et la SCI EWOK le commodat d'un jardin privé à usage public situé 2 avenue de St Mandé et 31 rue de Picpus Paris 12ème. Le texte du commodat, à titre gratuit, est joint à la présente délibération ainsi que les annexes.